



COMMUNE DE GY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 24 MARS 2022
Législature 2020-2025
Salle du Conseil municipal



Présent-e-s

Exécutif :

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

Bureau du Conseil

M. Sébastien DORAND	Président
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

Conseillère municipale

Mme Michèle TISCHHAUSER

Conseillers municipaux

M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT	Vice-président
M. André FERREZ	
M. Alexandre SIZONENKO	
M. Jorge VARELA	
M. Robin VIDONNE	
M. Éric WYSS	

Excusé-e-s

M. Bastien STAUFFER

Absent-e-s

–

Procès-verbaliste

Mme Emmanuelle MAIA



ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 24 février 2022
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Comptes rendus des commissions
6. Dates des prochaines séances
7. Propositions individuelles et questions
8. Divers



Le **Président** ouvre la séance à 19h16 en souhaitant la bienvenue à toutes et tous et annonce les personnes excusées.

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. Approbation du procès-verbal du 24 février 2022

Le **Président** passe en revue, page par page, le procès-verbal du 24 février 2022.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

5. Communications du Maire et des Adjointes

Le **Président** passe la parole au Maire, puis aux Adjointes.

M. Antoine Cornut

GIPE

Le comité du GIPE s'est réuni le 7.3.2022 à Meinier. Les comptes 2021, qui seront présentés le 4.4.2022 au conseil, sont en cours de finalisation. Le comité planche également sur une augmentation de la capacité d'accueil (+12 enfants) de la crèche pour la rentrée 2023. Actuellement, 14 petits Gytans sont inscrits sur la liste d'attente. Cas échéant, la commune pourrait prendre entre 1 et 4 places sur les 12 nouvelles.

Ramassage des déchets

L'Exécutif a reçu M. Pradervand, directeur de l'entreprise Pradervand Transport, afin d'évoquer la hausse du prix des carburants. En effet, les contrats passés avec les communes avaient été négociés avec un coût moyen du diesel à Fr. 1,40 (celui-ci a atteint Fr. 2,40 il y a 15 jours). La proposition de M. Pradervand, qui a été acceptée par l'Exécutif, est qu'il établira une facture mensuelle pour le surcoût des pleins de ses camions (environ Fr. 100.- à Fr. 120.-/mensuels, sachant que le contrat s'élève à plus de Fr. 150'000.-/an). Toutes les communes ont accepté de jouer le jeu tant que le prix du diesel ne sera pas redescendu. Il est à relever qu'un camion consomme environ 70 l/100 km ; grâce à l'écoconduite adoptée par l'entreprise, une diminution de 30 % a été constatée.

Règlement du Conseil municipal

La réunion du 15.3.2022 avec M. Thierry Apothéloz ayant été reportée à une date ultérieure, le **Maire** a pris contact avec M. Michel Bertschy, du SAFCO, concernant la question des changements de commissaires au sein des commissions. Il en ressort que la seule dont l'existence est imposée par la loi est la commission des Finances (art. 64 RAC ; B 06 05.01), laquelle étant constituée en début de législature conformément aux art. 10 al. 1 LAC et 55 al. 1 RAC. Les Conseils municipaux peuvent créer des commissions ad hoc en cours de législature pour étudier un objet déterminé. Les commissions sont nommées par voie de résolution.

Aucune disposition légale ou réglementaire cantonale n'interdit de modifier la composition des commissions. Et même si c'était le cas, il suffirait aux membres desdites commissions de démissionner et au Conseil municipal d'en nommer de nouveaux. Il n'est pas nécessaire de communiquer au Conseil d'État la composition des commissions.

Solidarité avec l'Ukraine

L'association GIS Swiss est partie dimanche avec les dons récoltés auprès de la population. L'association remercie chaleureusement la commune de Gy pour avoir organisé rapidement cette collecte. Le **Maire** remercie particulièrement Mmes Carole Chollet et Myriam Rivollet, les concierges et l'intendante du parascolaire qui étaient présentes samedi à la mairie pour faire les cartons et remettre les dons à l'association. Le car est revenu de Pologne avec des réfugiés ukrainiens.

ACAL

Le **Maire** a écrit à l'ACAL afin de rappeler aux cavaliers de la région les règles de bienséance suite à la découverte de crottin sur le chemin d'accès à la cantine et au préau scolaire.

Soirée loto des jeunes de Gy

Le Maire remercie les personnes présentes à la soirée loto des jeunes de Gy et rappelle que la présence de tous est essentielle lors des événements organisés par la commune, si celle-ci veut pouvoir en organiser d'autres. Il convient d'appliquer une certaine solidarité transcommissions, les commissions Jeunesse et Sociale étant très chronophages. C'est bien quand tout le monde met un peu la main à la pâte.

Comptes 2021

La révision des comptes 2021 interviendra début avril. Le nouveau président de la commission des Finances convoquera ensuite ladite commission pour une séance qui devrait avoir lieu mi-avril.

Mme Magali Ouedraogo

Déchetterie route de Bellebouche

Comme cela avait été évoqué lors qu'une précédente séance et pour avancer sur le projet de la déchetterie de la route de Bellebouche, un crédit d'investissement de Fr. 100'000.- sera soumis au vote du Conseil municipal le 28.4.2022 (env. Fr. 80'000 containers et matériel de Serbeco et Fr. 20'000.- génie civil) pour la construction de la déchetterie. Les offres sont en cours de réactualisation. M. Meda de Serbeco conseille de commander lesdits containers ce printemps encore afin d'éviter une augmentation des prix.

Le Président propose un vote de principe.

Mme Magali Ouedraogo précise qu'elle présentera la délibération y relative lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Sans crédit d'investissement, il ne serait pas possible de commander les containers, relève **M. Alexandre Sizonenko**. Le Conseil municipal vote donc sur l'accord de faire ? Si l'Exécutif peut commander ceux-ci, les élus ne pourront que voter ce crédit d'investissement...

Les délibérations répondent à une forme très formelle, précise **le Maire**.

Les coûts définitifs ne sont pas connus, ajoute **Mme Myriam Rivollet**.

Mme Magali Ouedraogo précise que les devis en sa possession doivent juste être actualisés pour le crédit d'investissement.

Le Président propose de reporter ce vote à la prochaine séance.

M. Alexandre Sizonenko rappelle que la commune avait le projet de refaire toutes les places de stationnement sur la commune et que l'on sabre ici 3-4 places.

Le Président propose de nouveau un vote de principe afin que **Mme Magali Ouedraogo** puisse aller de l'avant dans ses demandes d'offres.

M. Jorge Varela rappelle qu'un devis a une date de validité. Les prix étant à la hausse, actuellement, le budget pourrait passer à Fr. 150'000.-, or certains élus ne seraient peut-être pas d'accord. Il est important que le conseil ait des éléments précis pour en discuter, quitte à ce que **Mme Magali Ouedraogo** demande à prolonger la durée de validité des devis le temps de les faire voter et accepter.

Mme Magali Ouedraogo annonce qu'elle présentera, le 28.4.2022, un crédit d'investissement, ce qui sera plus simple.

Mobilitri

Un audit de la Cour des comptes est en cours concernant l'appel d'offres ; les communes attendent ce rapport, qui sera très détaillé. **Mme Magali Ouedraogo** rappelle que les communes sont à mi-mandat (il reste 1,5 an). Mobilitri est pour l'instant un peu plus déficitaire que prévu pour différentes raisons. Le système fonctionne mieux que prévu avec les particuliers, ce qui engendre une surcharge des transports des bennes, moins avec les entreprises qui seront plus démarchées, cette année. S'il est moins coûteux pour les entreprises d'aller dans les ESREC, il faut aussi tenir compte des coûts induits par ces trajets, sachant qu'une fois l'ESREC de la Praille fermé, les concernés seront contraints de se rabattre sur l'ESREC de Bernex.

Le système de levées sur appel a été modifié ; désormais les intéressés s'inscrivent pour une matinée, leurs encombrants étant à déposer le jour prévu au plus tard à 7h du matin. Le groupe de travail avait demandé à Mobilitri d'écrire aux habitants qui se désistaient sans en aviser Mobilitri.

Par rapport à l'augmentation des déchets ménagers, un rapport assez détaillé sur tout le canton démontre, depuis 2-3 ans, une énorme augmentation des volumes. Cette augmentation est peut-être en lien avec la pandémie, mais pas avec la mise en place de Mobilitri.

M. Jorge Varela demande s'il ne serait pas envisageable, ou plus judicieux, d'organiser 2x/année des levées d'encombrants plutôt que les levées sur appel.

Mme Magali Ouedraogo précise que certaines communes ont fait cette demande. Mais le but de Mobilitri était que les gens se déplacent plus pour aller déposer leurs encombrants. Cela serait donc contraire à ce principe, sachant que les levées sur appel sont destinées aux personnes sans véhicule ou avec de trop gros encombrants. Un essai sur 3 ans ayant été contractuellement convenu avec Mobilitri, un bilan sera fait à l'issue de celui-ci. La réorganisation des levées sur appel évoquée plus haut devrait faciliter et améliorer le système.

Eco21

La commission Environnement et l'Exécutif souhaiteraient, comme les autres communes alentour, offrir à la population les Fr. 100.- du programme des visites villas Eco21, soit environ Fr. 2'000.- pour 20 villas. L'accord de principe du Conseil municipal est sollicité, sachant qu'une délibération globale sera présentée en fin d'année, lors de l'approbation des comptes, comme cela se fait généralement pour les montants peu élevés.

20 villas... ? demande **M. Alexandre Sizonenko**.

La commune commencera avec 20 villas, confirme **Mme Magali Ouedraogo**. Selon Eco21, 10-15 personnes se présentent généralement.

Comme décidé lors de la commission Arve & Lac, des propositions pour des appels d'offres groupés en lien avec les SIG (panneaux solaires, géothermie, etc.) devraient permettre aux communes de bénéficier de tarifs préférentiels.

M. Éric Wyss demande s'il serait possible de favoriser les propriétaires qui ont moins de moyens.

Mme Magali Ouedraogo répond par la négative, car cela impliquerait d'étudier les finances des concernés, ce qui n'est pas possible.

Le Président propose un vote de principe.

Par 6 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre, le Conseil municipal valide le montant de Fr. 2'000.- correspondant à 20 visites villas.

Petit-déjeuner des aînés

Le petit-déjeuner des aînés s'est très bien passé ; **Mme Magali Ouedraogo** remercie les personnes qui ont pu participer. Elle rappelle que l'Exécutif n'est pas censé organiser les activités proposées par les commissions, comme le loto des jeunes. Même si les magistrats ont du plaisir à participer et contribuer au bon fonctionnement des activités proposées, il faut que les élus participent, même si cela ne relève pas de leur commission.

Mme Danièle Yakoubian souligne que ces deux manifestations (petit-déjeuner et loto) ont touché plus de 60 habitants de la commune, soit plus de 10 % de la population. Il est important et positif de participer à ces moments fort sympathiques.

Mme Danièle Yakoubian

École

Une séance s'est tenue avec le Maire de Presinge, les enseignants et **M. Jérôme Lardenois-Robert** pour organiser les promotions. Elles se dérouleront à Gy le samedi 2.7.2022 dès 10h. La commune offrant l'apéritif, il serait bien que des Conseillers municipaux se chargent du service. Il y aura un trampoline, un mur de grimpe, des poneys, du maquillage et divers petits jeux, ces différentes animations étant encore à confirmer.

Où ? demande **M. Robin Vidonne**.

Le cortège partira du parking de la douane, et les promotions se dérouleront à l'Allée des Tilleuls, répond **Mme Danièle Yakoubian**. Le choix de qui (parents, traiteur, commerçant du village ?) se chargera du repas est en réflexion.

Les jeux commandés du préau sont arrivés ; l'entreprise Top Jeux viendra comme prévu les installer pendant les vacances de Pâques.

M. Jérôme Lardenois-Robert rappelle que la chasse aux œufs se terminera sous le préau couvert. Cas échéant, il faudrait prévoir de s'installer de l'autre côté.

Route de Gy

Les TPG ont informé la commune que la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées prévoit que l'accès aux transports publics doit être prévu par une personne en situation de handicap. Il est obligatoire que chaque commune ait au minimum un accès au bus rehaussé d'ici à 2024. La possibilité que le terminus du A (devant le temple) puisse être mis en conformité en profitant des travaux de resurfaçage de la route est à l'étude.

Communes-École

Mme Michèle Tischhauser avait annoncé cet automne que le DIP ne prendrait plus en charge, dès la rentrée 2022-2023, les 2/3 du salaire de l'administratrice de l'association, comme il le fait depuis 31 ans. Cela représente Fr. 30'000.-. 8 des 12 communes concernées se sont réunies le 22.3.2022. Il a été décidé que l'Association augmenterait le prix des cours de 5 % pour couvrir partiellement cette charge supplémentaire. Pour 2022, l'argent capitalisé servira à éponger la différence. Par contre, pour les années suivantes, les communes augmenteront leur subvention. Pour information, la participation de Gy en 2022 s'élève à Fr. 1'241,15. Elle augmenterait de moins de Fr. 500.-.

Ce serait la moitié de Fr. 500.-, relève **M. Jorge Varela**.

Mme Danièle Yakoubian souligne l'importance de connaître d'abord les chiffres. Tout dépend du nombre d'étudiants.

M. Robin Vidonne demande combien de Gytans sont inscrits à Communes-École.

Mme Danièle Yakoubian n'a pas ce chiffre sous la main.

Les cotisations sont proportionnelles au nombre d'inscrits ? demande **M. Robin Vidonne**.

Proportionnelles au nombre d'habitants, corrige **Mme Danièle Yakoubian**.

Il s'agit du coût direct, précise **le Maire**, sachant que la commune offre déjà la mise à disposition des locaux et frais de conciergerie.

Prochains événements

M. Jérôme Lardenois-Robert annoncera tout à l'heure les prochains événements. **Mme Danièle Yakoubian** propose aux élus de sortir leurs agendas, car leur participation serait la bienvenue. En effet, faute d'encadrants, ces activités ne pourront tout bonnement pas avoir lieu.

4. **Communications du Bureau**

Le Président donne lecture de l'invitation à la 43^e course pédestre à travers le coteau de Bernex qui se déroulera le 30.4.2022 à 16h15 (parcours de 4 km en individuel ou par équipe de 3-4 coureurs par commune).

La commune a déjà décroché quelques trophées lors de cette compétition, souligne **le Maire**.

Les élus voudront bien communiquer leur intérêt à **Mme Myriam Rivollet**, qui leur fera suivre l'invitation pour les modalités d'inscription, conclut **le Président**.

5. **Comptes rendus des commissions**

Jeunesse (CJ)

M. Jérôme Lardenois-Robert indique que la CJ s'est réunie le 21.3.2022. Trois sujets principaux ont été abordés :

Retours sur le loto : cette première a été très satisfaisante. La CJ remercie de secrétariat pour la partie administrative (lots, inscriptions, etc.) et l'Exécutif pour sa présence. Si les magistrats n'avaient pas été là, le loto aurait dû être annulé. En effet, il n'était pas possible d'assurer le repas des enfants ainsi que la partie jeux avec 4 encadrants. Aux élus de juger l'investissement qu'ils veulent mettre dans certaines choses, mais cela ennuerait **M. Jérôme Lardenois-Robert** que la commune soit obligée d'annuler des activités pour les enfants.

Pâques : le secrétariat avait envoyé un courrier avec différentes questions par rapport à l'organisation, les horaires, etc. ; la CJ y a répondu pendant sa séance. La décoration des œufs est fixée au jeudi 31.3.2022 dès 18h. L'aide de tous sera nécessaire. La chasse aux œufs se déroulera le vendredi 15.4.2022 dès 11h. **M. Jérôme Lardenois-Robert** enverra un e-mail à tous avec différentes précisions.

Sortie jeunes à Walibi : ce dossier a bien avancé et la CJ a défini la tranche d'âge des enfants. Là encore, des accompagnants seront nécessaires pour cette sortie qui se déroulera le 21.5.2022.

Une séance commune avec la CS sera organisée en vue de préparer un gros événement durant le Jeûne genevois.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Environnement (CE)

M. Robin Vidonne indique que la CE s'est réunie le 7.3.2022. M. Olivier Vidonne avait été invité. Les points suivants ont été traités :

Ruches : un besoin de tenues de protection pour la visite des ruches a été relevé, ainsi que la future création d'une association.

Visites villas (Eco21) : ce point a été abordé par la CE (voir plus haut l'intervention de Mme Magali Ouedraogo à ce propos).

Forêts communales : les 80 ha de forêts communales pourraient être mieux valorisés. La CE souhaiterait étudier des possibilités.

Étude Eco21 : potentiel écologique et environnemental.

Collecteurs : les priorités seront à déterminer avec le mandataire.

Avancement de la déchetterie.

M. Olivier Vidonne a expliqué à la CE ce qu'il a mis en place dans le parc Gyvi. De dernières plantations sont à faire à l'école, puis un plan des plantations sera transmis à la Mairie.

La CE aimerait organiser un événement lorsque tout sera terminé et diffuser un tous-ménages. Des plaquettes pourraient être posées afin de permettre au public d'identifier les arbustes, vu la diversité de ce qui a été planté.

Le Président ouvre la discussion.

M. Jérôme Lardenois-Robert demande quand les tas de copeaux seront évacués du parc Gyvi.

Normalement d'ici la fin du mois, précise **Mme Magali Ouedraogo**. La plantation des vivaces devrait se faire en collaboration avec les enfants de l'école de Gy (démarche pédagogique).

M. Jorge Varela demande des compléments d'information sur les visites de ruches, équipements, etc. Est-ce une demande des apicultrices ?

Mme Magali Ouedraogo précise qu'il faut que les statuts de l'association avancent. Les apicultrices auraient le désir de proposer par la suite des animations. Mais il faut que l'association soit créée. M. Serge Dubrit étant grandement allergique, une tenue lui sera fournie. Ces ruches avaient été installées dans un but didactique pour la population (informations, extraction du miel, etc.).

Qui paiera les tenues ? demande **M. Alexandre Sizonenko**.

Une fois l'association en place, la commune pourra éventuellement entrer en matière sur des demandes précises, comme des tenues de protection pour les enfants, imagine **Mme Magali Ouedraogo**.

L'association n'est donc pas encore créée ? demande **M. Jorge Varela**.

Mme Magali Ouedraogo répond par la négative.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Sociale (CS)

M. André Ferrez, qui n'a rien d'autre à signaler, remercie tous ceux qui ont participé au petit-déjeuner des aînés.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Patrimoine communal (CPC)

Mme Michèle Tischhauser indique que la CPC s'est réunie. Elle a revu quelques bâtiments de la commune afin de voir ce qu'il y aurait à régler. Deux choses sont ressorties : le réaménagement de l'entrée de la mairie et l'auberge communale (réfection).

La CPC attend, pour l'immeuble de Gyvi (façade côté rond-point), la proposition d'un spécialiste.

Le réaménagement du cimetière étant terminé, il faudrait modifier le règlement communal du cimetière afin de s'assurer que les mensurations des cavurnes soient correctes et de réguler la pose des arrangements floraux devant lesdites cavurnes, la zone étant trop étroite.

La CPC a proposé d'améliorer l'esthétique du jardin du souvenir (dalle en béton) ; ce sujet est à l'étude.

M. Jérôme Lardenois-Robert signale que le joint de dilatation s'est encore ouvert, devant l'immeuble.

Différentes questions sont en suspens au secrétariat, répond **Mme Michèle Tischhauser**.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Finances (CF)

Le Président rappelle qu'un Vice-président devrait être nommé pour la CF, M. Éric Wyss ayant accepté de reprendre la présidence de la CF.

M. Jorge Varela, qui accepte cette fonction, est élu par acclamations.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Urbanisme (CU)

M. Alexandre Sizonenko indique que la CU doit planifier une prochaine séance.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Dons & subventions (CDS)

M. Éric Wyss indique que la CDS s'est réunie le 15.3.2022. Comme chaque année, la CDS a sélectionné le thème pour les aides qui seront octroyées par la commune, à savoir l'aide au développement pour 2022. Il énumère les associations présélectionnées.

Vu le contexte actuel, la CDS a décidé de libérer un don exceptionnel pour l'Ukraine de Fr. 2'000.- au profit de l'association Save the Children. Celle-ci, qui s'appuie sur des associations locales en Ukraine, aide les réfugiés qui arrivent en Lituanie, en Roumanie, en Pologne (assistance sociale, conseils juridiques, soutien psychologique, besoins éducatifs, etc.).

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Règlement & indemnités du Conseil municipal

M. Sébastien Dorand indique que la commission s'est réunie le 17.3.2022.

Elle a revu le règlement des indemnités du Conseil municipal et invité Mme Myriam Rivollet pour apporter son éclairage sur la question des indemnités touchées par les élus (art. 4). Cet éclairage a permis à la commission de modifier l'al. 1 et d'en créer 2 nouveaux.

La commission a ensuite travaillé sur le règlement du Conseil municipal.

Art. 91 : un alinéa a été modifié et un 5^e ajouté. Il sera peut-être retravaillé ultérieurement, vu la réponse de M. Bertschy.

Art. 94 : cet article a été corrigé/adapté.

Art. 99 : une partie de cet article a été redéfinie.

En l'absence de commentaires d'ici le 30, le procès-verbal sera validé et le règlement envoyé à l'organe de contrôle afin de vérifier son adéquation juridique. **M. Sébastien Dorand** reviendra ensuite vers les élus qui décideront de la nécessité, ou pas, d'une nouvelle séance.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

6. Dates des prochaines séances

Le **Président** rappelle les prochaines dates à agender :

- Commission Patrimoine – à définir.
 - Commission Finances – à définir (mi-avril).
 - Commission Environnement – 3.5.2022 à 19h.
 - Commission Sociale – 9.5.2022 à 18h.
 - Commission Jeunesse – une date sera fixée ce soir avec la CS (pour le Jeûne genevois).
 - Commission Urbanisme – à définir.
 - Commission ad hoc Dons & Subventions – 13.6.2022 à 19h15.
 - Commission ad hoc Règlement & indemnités du Conseil municipal – à définir si nécessaire.
- Séance ordinaire du Conseil municipal – 7 avril 2022 à 19h15.

7. Propositions individuelles et questions

M. Alexandre Sizonenko souhaite que les questions des élus soient aussi protocolées, pas seulement les réponses, ce dont il est pris note.

8. Divers

Procès-verbaux du Conseil municipal

M. Jérôme Lardenois-Robert rapporte la remarque de plusieurs habitants, qui ne parviennent plus à consulter les procès-verbaux du Conseil municipal sur le site Internet de la commune.

Le **Maire** indique qu'une réflexion est en cours afin de renouveler cette interface informatique.

Mme Myriam Rivollet ajoute que lesdits procès-verbaux sont accessibles, mais malheureusement pas classés où ils devraient l'être. D'où cette réflexion en cours.

Certains se sont demandé si la commune avait des choses à cacher, précise **M. Jérôme Lardenois-Robert**.

Les procès-verbaux sont également consultables à la Mairie, rappelle **M. Alexandre Sizonenko**.

Jeux place Gyvi

M. Alexandre Sizonenko signale un tourniquet individuel elliptique qui couine, sur la place de jeux Gyvi. Top Jeux pourrait profiter de sa venue pour faire le nécessaire.

Le huis clos est prononcé.

Le huis clos est levé.

Route de Gy 175

M. Robin Vidonne annonce qu'il a été contacté par le service cantonal des infrastructures en vue de faire une étude, car il a mis des ralentisseurs non homologués en limite de propriété. Il transmettra ses échanges à **Mme Danièle Yakoubian**, dont c'est le dicastère.

Marathon

Le marathon passera à Gy le 15.5.2022, annonce **Mme Danièle Yakoubian**.

Un second huis clos est prononcé.

Le huis clos est levé.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h45.


Sébastien Dorand
Président


Jérôme Lardenois-Robert
Vice-président


Myriam Rivollet
Secrétaire



